Il est recommandé que les pétitions soient sur papier de format 8 ½" x 11" or 8 ½" x 14", et être sous la forme suivante :

Pétition

À l'Assemblée législative de l'Ontario :

ATTENDU QUE [donner un bref résumé du problème ou du tort et du type d'intervention ou d'action que l'on demande à l'Assemblée législative d'entreprendre ou de ne pas entreprendre]

Je, soussigné, (ou Nous, soussignés, le cas échéant) adressons à l'Assemblée législative de l'Ontario la pétition suivante :
[texte de la pétition]

Nom (en lettres moulées)	Adresse (en lettres moulées)	Signature